

Introduction au contrôle restreint pour débutants/es en petites et moyennes fiduciaires

24–25 janvier 2022 (formation en ligne, 2 journées entières)

Public visé

Nouveaux/elles collaborateurs/trices provenant des Universités, Hautes Écoles de Gestion ou détenteurs du brevet de spécialistes en finance et comptabilité engagés depuis moins de 6 mois par des PME fiduciaires, ou ne bénéficiant que de peu de pratique du métier d'audit.

Contenus

- Cadre légal et normatif
- Les bases de l'audit et du contrôle restreint
- L'approche d'un contrôle restreint – marche à suivre
- Le sens des opérations de contrôle
- L'articulation d'un rapport de l'organe de révision
- Aperçu des problématiques liées au surendettement et à la continuation d'exploitation

Conditions-cadres

Voir public visé

Vos avantages

Vous connaîtrez

- Les bases de l'audit et du contrôle restreint

Vous saurez

- Réfléchir comme un auditeur et réaliser un mandat d'audit sous la supervision d'une personne plus expérimentée

Responsable du séminaire

Benjamin Chapuis, expert-comptable diplômé, prof. Haute école de gestion Arc, Neuchâtel, associé, Qualité et Conseil Sàrl, Neuchâtel

Conférenciers

Benjamin Chapuis, (voir ci-dessus)

Jacques Grossen, Expert-comptable diplômé, Managing Partner Moore Stephens Refidar SA, Nyon

Date

24–25 janvier 2022 2 journées entières

Prix du séminaire

CHF 1000.– non-membre
CHF 900.– collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

- toute la documentation (numérique)
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 16 heures par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

Annulation gratuite jusqu'à 48 heures avant la formation continue en ligne, en deçà de 48 heures: CHF 200.– de frais d'annulation. Non-participation (absence sans justification dans ZOOM) 100% du prix du séminaire.

Les manifestations de formation continue en ligne d'EXPERTsuisse auront un suivi professionnel et seront accompagnées de Key-Take-Away Questions.

Programme – lundi 24 janvier 2022

| | Thèmes | Conférenciers |
|-------------|--|------------------|
| 09.00–09.15 | Accueil – test cameras et casques zoom | |
| 09.15–09.30 | Présentations | Tous |
| 09.30–10.45 | Bases légales, Norme sur le contrôle restreint Cas Bolomey – Planification du contrôle | Benjamin Chapuis |
| 10.45–11.00 | Pause | |
| 11.00–12.15 | Cas Bolomey – Planification du contrôle: Evaluation des risques | Benjamin Chapuis |
| 12.15–13.30 | Pause de midi | |
| 13.30–15.00 | Cas Bolomey – Planification du contrôle: Evaluation des risques | Benjamin Chapuis |
| 15.00–15.15 | Pause | |
| 15.15–16.45 | Cas Bolomey – Planification du contrôle: Préparation et exécution d'un plan de contrôle | Jacques Grossen |
| 16.45 | Fin de la 1 ^{ère} journée | |

Programme – mardi 25 janvier 2022

| | Thèmes | Conférenciers |
|-------------|--|------------------|
| 09.00–09.15 | Accueil – test cameras et casques zoom | |
| 09.15–10.00 | Cas Bolomey – Planification du contrôle: Préparation et exécution d'un plan de contrôle | Benjamin Chapuis |
| 10.00–10.15 | Pause | |
| 10.15–12.15 | Cas Bolomey – Rapports | Jacques Grossen |
| 12.15–13.30 | Pause de midi | |
| 13.30–15.00 | ■ Cas Bolomey – Rapports ■ Continuité de l'exploitation ■ Surendettement | Benjamin Chapuis |
| 15.00–15.15 | Pause | |
| 15.15–16.45 | Les points forts d'un-e nouvel-le auditeur ou auditrice dans une fiduciaire PME | Jacques Grossen |
| 16.45 | Fin du séminaire | |

Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch, en particulier:

Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

Délai d'inscription et d'annulation

Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

Annulation gratuite jusqu'à 48 heures avant la formation continue en ligne, en deçà de 48 heures: CHF 200.- de frais d'annulation.

Non-participation (absence sans justification dans ZOOM) 100% du prix du séminaire.

CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch.